

avoir un amalgame, ce qui est de tradition au Canada dans bon nombre de domaines, le mouvement principal se faisant entre l'Est et l'Ouest. Le marché ontarien serait réservé au pétrole de l'Ouest. Les exportations au sud de notre frontière rendent tout le programme viable économiquement parlant.

• (4.20 p.m.)

Ce que nous aurions pu faire, et je suppose que nous pourrions encore le faire, bien que l'argument invoqué soit moins convaincant qu'au temps de la Commission Borden, même si la présente structure des prix peut indiquer le contraire, aurait été de faire construire ou de construire un pipe-line qui nous aurait permis d'utiliser au pays toutes nos ressources pétrolières. De deux choses l'une: ou bien l'amortissement du pipe-line aurait été compris dans le coût du pétrole; nous aurions alors maintenu les prix au puits à un bas niveau afin que les prix sur le marché de l'Est soient relativement bas; ou bien nous aurions pu demander aux consommateurs de l'Est de payer un prix beaucoup plus élevé pour l'essence et autres dérivés du pétrole. Sauf votre respect, je crois que c'eût été mal employer nos ressources. A mon avis, nous avons eu le meilleur de deux mondes. Nous avons gagné un montant considérable de devises étrangères, dont nous avons grandement besoin, et nous avons pu maintenir les prix à la consommation peu élevés sur le marché de l'Est, pendant que nous permettions au producteur de l'Ouest, à tout prendre, d'obtenir les prix maximums pour sa production.

Je dois reconnaître que la politique pétrolière nationale comme telle est fort étrange: on a la ligne de la vallée de l'Outaouais, et ainsi de suite, une région du Canada est desservie par du pétrole étranger et une autre par du pétrole domestique. Cette politique n'est pas aussi complète ni aussi rationnelle que le souhaiterait un académicien, mais elle donne de bons résultats. Elle a permis l'établissement d'une industrie pétrolière saine. Elle a permis à l'Est de bénéficier des meilleurs prix possibles, les produits utilisés étant parmi les plus concurrentiels sur les marchés mondiaux. En même temps, cela nous a permis de gagner des montants considérables de devises étrangères. Il se peut que cet arrangement ne fasse pas toujours l'affaire. C'est un des problèmes que pose l'ouverture du marché des États-Unis à notre production, si cela s'avère dans notre intérêt; nous bénéficions déjà des plus grands avantages sur les deux plans.

Certains députés ont exprimé l'opinion que la hausse des prix mondiaux du pétrole pourrait bien suffire à motiver la construction d'un pipe-line jusqu'à Montréal. Ils soutiennent que à mesure que les prix mondiaux vont monter, et certes, ils vont monter sensiblement par suite de l'accord intervenu entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et les compagnies pétrolières...

Une voix: Et le Venezuela.

L'hon. M. Greene: Le Venezuela a un nouveau régime fiscal et l'accord avec la Libye, bien qu'il ne soit pas encore conclu, fera certainement monter les prix mondiaux. Tout cela est une indication non équivoque de la nécessité de faire le point. Si les prix mondiaux montent, peut-être que les prix monteront encore davantage aux États-Unis. Nous ne le savons pas encore. Il sera très difficile de protéger le Canada contre une augmentation des prix mondiaux.

[L'hon. M. Greene.]

Mais le gros point d'interrogation au sujet de l'ouverture des marchés de l'Est à la production canadienne, c'est le résultat de l'exploration qui se poursuit au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et dans le Nord. Cette exploration coûte très cher. L'été dernier, j'ai connu la merveilleuse aventure de participer à une expédition d'exploration à environ 100 milles marins de la côte, ou enfin ce qu'entendent par ces termes les gens du métier en Nouvelle-Écosse. Si l'on y découvre du pétrole, pour que le gisement soit rentable, il faudra qu'il soit considérable, et dans ce domaine un gisement considérable c'est un gisement du type de ceux de la baie Prudhoe. Si on découvrirait de telles quantités de pétrole soit dans le Grand Nord soit au large de la côte est, il me semble clair qu'il faudrait reviser notre politique pétrolière. Je ne vois pas comment on pourrait laisser inexploités de tels gisements de pétrole une fois qu'on les aurait découverts, ni comment on pourrait les destiner au marché international plutôt qu'au marché canadien. Encore une fois, lorsque l'exploration est à une étape aussi avancée dans ces régions, lorsque le potentiel a atteint cette importance, il serait prématuré de prendre une décision qui rendrait plus sûr un certain prix même si ce prix baisse à mesure que les prix internationaux augmentent à cause de la construction d'un oléoduc jusqu'à Montréal. Alors, même si la question est importante, et je remercie les députés encore une fois, peut-être pourrais-je répondre à l'une de leurs questions; on me demande sans cesse de faire un examen particulier, une étude précise de faisabilité. J'ai vérifié cet aspect, mais je ne peux présenter une étude quelconque de faisabilité, l'étude Jones ou Smith, qui conclue dans un sens ou dans l'autre. Pour autant que je sache, depuis le rapport Borden, l'Office national de l'énergie, qui peut compter sur un grand nombre de spécialistes dans ce domaine, étudie constamment les prix internationaux, les frais de construction, de servitude, etc. Selon les fonctionnaires de mon ministère, y compris ceux de l'Office, bien que la rentabilité soit plus évidente qu'à l'époque du rapport de la Commission Borden, cela ne veut pas dire à l'heure actuelle que cette entreprise soit justifiée, à moins que les coûts à la tête des puits ne soient réduits dans l'Ouest ou que les prix à la consommation soient haussés dans l'Est. Même si l'équation devient moins favorable, il serait prématuré à mes yeux, tant que nous ne connaissons pas d'ici deux ou trois ans les résultats des programmes d'exploration dans le Nord et au large de nos côtes, de nous engager dans la construction d'un pipe-line jusqu'à Montréal.

J'ignore combien de temps encore les députés pourront attendre. Je voudrais parler de la question du pipe-line dans le Nord, qui a été soulevée par la plupart des députés dans cette partie-ci du débat. Les députés voulaient savoir, et à juste titre, quelles mesures le gouvernement avait prises en prévision de l'exploitation d'un pipe-line dans le Nord. Je voudrais signaler dès le début qu'on se fait une fausse idée de la base sur laquelle le gouvernement fonde ses recherches. Nous n'avons jamais cru qu'il incombait au gouvernement de déterminer comment et à quelles conditions un pipe-line devrait être construit.

De la façon dont je comprends la loi, et celle sur l'Office national de l'énergie en particulier, nous devons nous disposer à juger convenablement de toute demande de construction, afin de pouvoir prendre une décision